

Maîtriser le fonctionnement de l'autoentreprise



OBJECTIFS DE LA FORMATION



- Maîtriser le fonctionnement de la micro-entreprise
- Comprendre les mécanismes juridiques, comptables, sociaux et fiscaux liés à ce régime
- Piloter l'activité et suivre les indicateurs commerciaux, administratifs et financiers

COMPÉTENCES VISÉES PAR LA FORMATION



- Comprendre le régime de la micro-entreprise
- Maîtriser le fonctionnement de la micro-entreprise
- Savoir gérer sa micro-entreprise

POUR QUI?

Les dirigeants d'entreprise, non-salariés ou assimilés, conjoint collaborateur ou associé contribuant à la formation professionnelle, qui souhaitent améliorer leurs compétences dans la compréhension du fonctionnement de leur micro-entreprise

PRÉREQUIS

Parler, lire et écrire le français

Effectuer les quatre opérations de base en mathématiques: addition soustraction, multiplication, division

Utiliser couramment les outils bureautiques

NOMBRE DE PARTICIPANTS

3 à 10 maximum
Afin de favoriser l'interactivité, permettre à chacun d'aborder ses problématiques personnelles et bénéficier de réponses adaptées

DURÉE DE LA PRESTATION

2 jours

DATES

Disponibles sur bge-cotedazur.fr

 **BGE ECOLE DE L'ENTREPRENEURIAT**
234 BOULEVARD DU MERCANTOUR
06200 NICE

FORMATEUR

Corine MORALES

Consultant / Formateur BGE COTE D'AZUR

ACCESSIBILITÉ

Nos formations sont accessibles aux personnes en situation de handicap.

Lors de votre premier contact, notre accueil traitera vos besoins d'adaptation.

Vous pouvez nous contacter au 04 93 89 45 65 ou à l'adresse suivante :

contact@bge-cotedazur.fr



PROGRAMME

INTRODUCTION AU RÉGIME DE LA MICRO-ENTREPRISE

- Comprendre les termes employés : faut-il dire micro ou auto-entreprise ?
- Statut ou régime, quelle différence ?
- Comprendre quels sont les acteurs et leur rôle autour de l'activité du micro-entrepreneur
- L'Accoss
- L'URSSAF
- La Sécurité Sociale des indépendants (ex RSI)
- La DGFIP
- Qu'est-ce que la Sécurité Sociale des Indépendants, quelles différences avec la Sécu ?
- Que se passe-t-il si je tombe malade ou en cas d'accident ? Comprendre ce qu'est une prévoyance
- Le congé maternité, paternité, le congé parental, quels sont mes droits ?
- Ma retraite : comment l'anticiper, valider mes trimestres de retraite ?
- L'importance de maîtriser son métier, comment se former pour accroître ses compétences : quelles sont les démarches, les possibilités
- L'inscription obligatoire au RC, comment faire

BIEN ÉQUIPER SA MICRO-ENTREPRISE

- Comprendre l'importance d'un logiciel de facturation
- Acquérir les compétences pour rédiger les mentions importantes sur une facture (conditions de recouvrement/ les frais de recouvrement sont à la charge du client)
- Savoir établir un contrat de prestation ou conditions générales de vente
- Comprendre comment prendre un bail commercial, choisir mon local professionnel
- Avoir toutes les compétences pour choisir une banque (avantage inconvénient compte pro / particulier / banque en ligne)
- Comprendre comment emprunter avec une banque quand on est micro-entrepreneur. Savoir quels documents présenter

MAÎTRISER LE FONCTIONNEMENT DE LA MICRO-ENTREPRISE

- Suivi des obligations de l'autoentrepreneur
- Le parcours social et fiscal du créateur d'entreprise :
 - la limite de CA réalisable
 - les taux de cotisation
 - la notion d'achat revente et de prestation de service
 - la notion de prorata temporis
 - la gestion de la TVA
- Tenue de la comptabilité de sa micro-entreprise
- Apprendre à faire des factures conformes
 - Organisations administratives
- Savoir tenir ses responsabilités de déclaration
- Télédéclaration du CA et paiement des cotisations sociales
- Déclaration des revenus, comment payer ses impôts (prélèvement libératoire) et prélèvement à la source : comprendre le fonctionnement et savoir faire le bon choix
- Comprendre comment protéger ses clients et soi-même par la mise en place d'un contrat
- Suivi de l'activité, tableaux de suivi de l'activité chiffrée : tableau de trésorerie pour piloter au quotidien
- Comprendre l'importance de s'assurer
 - Ma santé :
 - > le rôle d'une mutuelle
 - > à quoi sert la prévoyance complémentaire
 - Mon activité :
 - > Comment fonctionne une responsabilité civile professionnelle
 - > comprendre le rôle d'un cabinet de contentieux
 - > Définition de la protection juridique et de l'assistance juridique
 - > Comprendre l'obligation d'avoir un médiateur si l'on travaille avec les particuliers
 - > Comprendre comment fonctionne la loi Macron et la protection de mon patrimoine
- Maîtrise des comptes en lignes servant à l'administration de l'entreprise : compte SSI, compte autoentrepreneur, compte pour la CFE, compte CPF, ...



Si vous êtes ressortissant de l'AGEFICE la prise en charge peut-être totale sous certaines conditions :

Les dirigeants d'entreprise, non-salariés ou assimilés, conjoint collaborateur ou associé contribuant à la formation professionnelle,

- Inscrits à l'URSSAF en tant que travailleurs indépendants,
- À jour des versements relatifs à la Contribution à la Formation Professionnelle (CFP) auprès de l'URSSAF pour un montant supérieur à 0€,
- Être indiqué sur sa cotisation professionnelle (CFP) comme relevant de la compétence de l'AGEFICE.

Si vous êtes profession libérale, vous dépendez du FIFPL : consulter le site pour connaître le montant et les conditions de prise en charge : www.fifpl.fr

Tarif : 490 €

Globalement
100% de satisfaits
Plus de 90 % des
participants très
satisfaits

Pour toute information complémentaire, contactez-nous !

☎ 04 93 89 45 65 ✉ contact@bge-cotedazur.fr